



Le conseil de surveillance d'AGRAF est convoqué ce 23 novembre 2018 dans un contexte budgétaire toujours aussi contraint avec des agents qui subissent des pertes cumulées de pouvoir d'achat depuis 10 ans

Tandis que la subvention pour 2018 à l'association ALPAF fait l'objet d'une reprise de 4,9 M€, que sa subvention pour 2019 ne sera plus que de 18M€, la subvention pour l'AGRAF reste inchangée à 10,85M€ alors que l'association prévoit d'ores et déjà un déficit de 707 000€ pour l'année 2018.

De plus, le projet de budget 2019 de l'action sociale fait état de travaux immobiliers pour 1 100 000€ alors qu'au moins deux restaurants AGRAF en situation particulièrement critique nécessitent des réfections d'importance à savoir :

- Le restaurant Saint-Sulpice qui se trouve dans un grand état de délabrement et pour lequel d'importants travaux urgents doivent impérativement être engagés.
- Le restaurant de Reuilly qui doit lui aussi subir des travaux d'ampleur qui auraient du débuter en 2015.

Ces travaux présentent désormais un caractère d'extrême urgence avant une fermeture qui pourrait être décidée par les services de la DDSPP.

Par ailleurs, aucune information sur les audits en cours concernant AGRAF n'a été donnée aux fédérations syndicales qui n'ont pas été consultées. La création d'un opérateur unifié de l'action sociale est toujours envisagée par le Secrétariat Général.

Cela laisse planer sur AGRAF une grande incertitude quant aux restaurants qu'elle aura à gérer et même, au-delà, sur sa survie en tant que telle.

Il s'agit en outre d'une situation très anxiogène pour tous les personnels d'AGRAF, pour les personnels du siège qui doivent établir un budget prévisionnel sans aucune lisibilité et enfin pour tous les agents des MEF.

En effet comment faire la moindre prévision sérieuse dans de telles conditions ?

Et pourtant, AGRAF n'a pas failli : elle multiplie les efforts pour une gestion rigoureuse en essayant de contenir les tarifs tout en proposant des produits de qualité.

Elle a en outre une approche environnementale remarquable et qui mériterait de la part du secrétariat Général d'être déployée sur tout le territoire.

Mais cela demande des moyens que ni le Secrétariat Général, ni la DGFIP, ni les ministres ne sont prêts à mettre.

Les Fédérations syndicales tiennent à vous rappeler leur attachement à une restauration collective de qualité, respectueuse de l'environnement, à des tarifs raisonnables permettant à tous les agents un accès à cette restauration.

Nos fédérations exigent donc qu'AGRAF soit maintenue dans toutes les structures qu'elle exploite actuellement, qu'il s'agisse de grandes ou petites structures.

Nos fédérations demandent également qu'AGRAF reprenne en exploitation le restaurant de l'Argonne à PARIS conformément aux engagements pris par la DGFIP et le Secrétaire Général en 2011.

Elles réclament un abondement de la subvention pour 2019 et l'engagement des travaux nécessaires dans les bâtiments mis à disposition d'AGRAF

Elles refusent de voir sacrifiée sur l'autel de la rentabilité budgétaire une association de restauration qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années et qui continue à remplir son rôle social tout en ayant une vision sur l'avenir.

Pour toutes ces raisons, les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFTD, UNSA/CFTC ont décidé de ne pas siéger au conseil de surveillance de ce jour.

Paris le 23 novembre 2018

